



C.C.A.S. D'ISNEAUVILLE (Seine-Maritime)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
02 DECEMBRE 2024

Délibération n° 2024/22

Date de la convocation : 25/11/2024
Membres en exercice : 10

Membres présents : 8
Représenté : 1

La commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Pierre PADULAZZI, Vice-Présidente.

Étaient présents : Marie-Pierre PADULAZZI, Brigitte MOREL, Odile BRÉANT, Marie-Paule BONHOMME, Paulette PICARD, Marie-Thérèse CUVIER, Véronique PETEL-GRAUX.

Formant la majorité des membres en exercice

Absentes excusées : Sylvie LAROCHE, Béatrice NUGEYRE procuration à Marie-Pierre PADULAZZI.

Secrétaire de séance : Brigitte MOREL

OBJET : SUBVENTION CLIC 2024

Afin d'accompagner l'action sociale locale, il est proposé de renouveler le partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination du Plateau NORD (CLIC) pour l'année 2024.

Pour rappel, le CLIC est un lieu d'accueil de proximité, d'information et de conseil. Il est destiné aux personnes de plus de 60 ans et leur entourage ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie.

Les CLIC interviennent sur des missions définies dans un cahier des charges établi par le Département SEINE MARITIME.

Le CLIC seniors du Plateau Nord est une structure médico-sociale portée par une association loi 1901 à but non lucratif.

Les missions principales du CLIC sont :

- ACCUEIL : L'équipe du CLIC accueille avec ou sans rendez-vous au sein de ses locaux ou si besoin, elle se déplace à domicile.
- INFORMATION : L'équipe du CLIC renseigne et conseille le public concerné sur les thématiques du maintien à domicile, de l'hébergement, de l'accès aux droits, des aides financières, du soutien à l'aidant...
- ORIENTATION : L'équipe oriente vers les dispositifs, services et professionnels du secteur gérontologique les plus adaptés à la situation des demandeurs
- EVALUATION GLOBALE DE VOS BESOINS : Un plan d'accompagnement est élaboré. Il formalise les besoins et les réponses possibles en lien avec l'ensemble des partenaires locaux.
- Mise en place et participation à des actions de prévention, de conférences, de groupe de parole, de forum...

- Le CLIC dispose d'une mission d'observatoire autour des évolutions et des problématiques locales du vieillissement sur son territoire d'action.

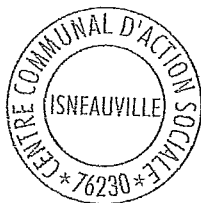
La cotisation annuelle est basée sur les chiffres de l'Insee 2020 (964 habitants de + 60 ans) et de l'indice 1.5262 €/seniors appliqué.

Le montant 2024 est de 1 471 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité :

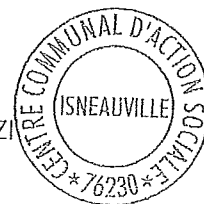
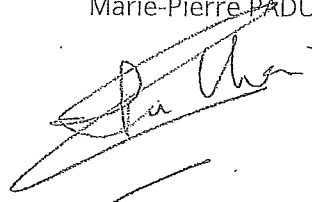
- 1 - d'octroyer la subvention au CLIC pour l'année 2024 d'un montant de 1 471€
- 2 - de prélever la dépense sur le budget primitif 2024 du CCAS à l'article 657381.

Le secrétaire de séance,
Membre du conseil d'administration,
Brigitte MOREL



Pour copie conforme,
La Vice-Présidente,

Marie-Pierre PADULAZZI



Transmis en Préfecture : 23 décembre 2024
Affichage : 23 décembre 2024